

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique unique sur :

- **le projet de modification n°4 de la révision n°5 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)** concernant les communes de Rodez, Onet-le-Château, Sébazac-Concourès, Sainte-Radegonde, Le Monastère, Olemps, Luc-la-Primaube et la commune déléguée de Druelle. La procédure porte notamment sur le zonage (changement de classement, mise à jour des servitudes...), le règlement et les orientations d'aménagement et de programmation.
- **le projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de Balsac** qui porte notamment sur le zonage et le règlement.

du lundi 20 Juin à 9h00 au mardi 19 Juillet 2022 à 17h (30 jours).

Le Président du tribunal administratif de Toulouse a désigné M. Jean-François GROS, retraité de la gendarmerie, en qualité de commissaire enquêteur.

Où consulter les pièces ?	Où transmettre ses observations et propositions ?
Rodez agglomération : 17 rue Aristide Briand - Rodez (sur dossier papier et sur poste informatique aux jours et heures habituels d'ouverture).	Sur les registres papiers (Rodez agglomération et ses communes)
Les mairies des communes de Rodez agglomération concernées par le projet de modification.	Sur l'« e-registre » à l'adresse suivante : http://www.rodezagglo.fr
Sur internet : http://www.rodezagglo.fr	Par écrit : M. le commissaire enquêteur – RODEZ AGGLOMERATION- Service Urbanisme Règlementaire 17 rue Aristide Briand 12000 Rodez ;
	Par courriel : enquetepublique-urbanisme@rodezagglo.fr

Toute observation ou proposition, tout courrier, courriel ou documents réceptionnés après le 19 juillet 2022 à 17h00 ne pourra pas être pris en considération par le commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur recevra le public à Rodez agglomération, 17 rue Aristide Briand, 12000 Rodez aux dates suivantes :

Lieu de permanences	Jours	Dates	Heures
Rodez agglomération	lundi	20/06/2022	10h00 - 12h00
Rodez agglomération	mercredi	06/07/2022	10h00 - 12h00
Rodez agglomération	mardi	19/07/2022	14h00 - 16h00

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport unique et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à Rodez Agglomération 17 rue Aristide Briand - Rodez, dans chacune des mairies concernées et à la préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera également publié sur le site Internet <http://www.rodezagglo.fr>.

Les informations concernant ces projets peuvent être demandées auprès du service urbanisme règlementaire : 17 rue Aristide Briand à Rodez - 05.65.73.83.44.